

RÈGLEMENT NUMÉRO 1236-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1236 ORDONNANT DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE PAVAGE SUR DIVERSES RUES AINSI QUE LES SERVICES PROFESSIONNELS ET TECHNIQUES Y AFFÉRANT ET DÉCRÉTANT À CES FINS UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT N'EXCÉDANT PAS 1 173 000 \$ AFIN D'EN AUGMENTER L'EMPRUNT

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de modifier le montant de la dépense et de l'emprunt décrété dans le Règlement 1236 compte tenu qu'une somme additionnelle de 895 000\$ est requise pour la réalisation des travaux ;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion 180716-23 a été donné pour le présent règlement ;

CONSIDÉRANT QUE le projet pour ce règlement a été déposé lors de la séance tenue le 16 juillet 2018 par la résolution 180716-24;

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

ARTICLE 1

Le règlement numéro 1236 ordonnant des travaux de réfection de pavage sur diverses rues ainsi que les services professionnels et techniques y afférant et décrétant à ces fins une dépense et un emprunt de 1 173 000 \$ est modifié en remplaçant, dans le titre dudit règlement, le montant de « 1 173 000 \$ » par celui de « 2 068 000 \$ ».

ARTICLE 2

L'alinéa 2 de l'article 1 de ce règlement est remplacé par le suivant :

« Ces travaux sont plus amplement décrits dans le document d'estimation de M. Sylvain Carrière, ing., de la firme MLC Associés inc., daté du 6 juin 2018 (Annexe B), lequel est résumé dans un document intitulé Annexe A, préparé par la directrice du Service du génie, Annick Auger, ing., tous ces documents étant annexés en liasse au présent règlement pour en faire partie intégrante ».

ARTICLE 3

L'article 2 de ce règlement est modifié en remplaçant le montant de « 1 173 000 \$ » par celui de « 2 068 000 \$ ».

ARTICLE 4

L'article 3 de ce règlement est remplacé par le suivant :

« Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement d'emprunt, le conseil municipal est autorisé à emprunter une somme n'excédant pas 2 068 000 \$ remboursable sur une période de vingt (20) ans, à l'exception des frais d'émission d'obligations pour lesquels le montant sera remboursé sur une période de cinq (5) ans, le tout réparti de la façon suivante :

- La somme de 2 026 000 \$ sera remboursable sur une période de vingt (20) ans.
- La somme 42 000 \$ sera remboursable sur une période de cinq (5) ans. »

Service du génie

Travaux de réfection de pavage sur diverses rues

Estimation préparée par Sylvain Carrière, MLC

datée du 6 juin 2018 (Annexe B page 1 à 11)

Coûts de construction

Avenue de Châteaubriant, entre le boulevard de Mascouche et la rue De		
1.0 Vigny (incluant éclairage de rue)		620 000 \$
2.0 rue Joy, entre la rue Sunny Side et la fin de la rue		245 000 \$
3.0 rue Poplar, entre le chemin des Anglais et la fin de la rue		368 000 \$
4.0 rue Cedar, entre la rue Preston et la rue Devoyault		365 000 \$
Sous-total coût des travaux de construction avant imprévus		1 598 000 \$
Imprévus travaux de construction	9%	144 000 \$
Total coût des travaux de construction		1 742 000 \$

Estimation des honoraires professionnels

Frais professionnels et autres frais contingents		
Plans, devis et surveillance	7.5%	131 000 \$

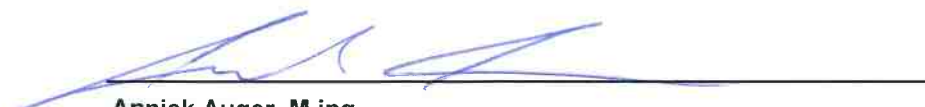
Taxes

Total des coûts taxables		1 873 000 \$
Taxes nettes	5%	94 000 \$
Estimation du coût incluant les taxes		1 967 000.00 \$

Financement

Intérêts sur emprunt temporaire	(±3%)	59 000 \$
Frais d'émission	2%	42 000 \$
Total du règlement		2 068 000 \$

Préparé par :



Annick Auger, M.ing.
Directrice, Service du Génie



VILLE DE MASCOUCHE

**Travaux de réfection de pavage sur les rues
Joy, Poplar, Cédar et sur l'avenue de Châteaubriant**

ESTIMATION PRÉLIMINAIRE DU COÛT DES TRAVAUX
(Plans nos 18-2387-L C-001 à C-014 et CE-001 et CE-002)

A - Rue Joy

1. Travaux préliminaires de rue	184 150,00 \$
2. Travaux de pavage	60 250,00 \$

Sous-total - A - Rue Joy: 244 400,00 \$

B - Rue Poplar

1. Travaux préliminaires de rue	285 500,00 \$
2. Travaux de pavage	81 850,00 \$

Sous-total - B - Rue Poplar: 367 350,00 \$

C - Rue Cédar

1. Travaux préliminaires de rue	260 450,00 \$
2. Travaux de pavage	79 450,00 \$

Sous-total - C - Rue Cédar: 339 900,00 \$

D - Avenue de Châteaubriant

1. Travaux préliminaires de rue	385 900,00 \$
2. Travaux de pavage 1ière couche	118 200,00 \$
3. Travaux de pavage 2e couche	72 500,00 \$
4. Travaux d'éclairage	42 655,00 \$

Sous-total - D - Avenue de Châteaubriant: 619 255,00 \$

VILLE DE MASCOUCHE

Travaux de réfection de pavage sur les rues
Joy, Poplar, Cédar et sur l'avenue de Châteaubriant

ESTIMATION PRÉLIMINAIRE DU COÛT DES TRAVAUX
(Plans nos 18-2387-L C-001 à C-014 et CE-001 et CE-002)

Résumé:

A - Rue Joy	244 400,00 \$
B - Rue Poplar	367 350,00 \$
C - Rue Cédar	339 900,00 \$
D - Avenue de Châteaubriant	<u>619 255,00 \$</u>
Sous-total:	1 570 905,00 \$
Imprévus (10%):	<u>157 090,50 \$</u>
Sous-total:	1 727 995,50 \$
T.P.S. (5%):	86 399,78 \$
T.V.Q. (9,975%):	<u>172 367,55 \$</u>
TOTAL DE L'ESTIMATION PRÉLIMINAIRE:	1 986 762,83 \$

MLC ASSOCIÉS inc.
Experts-Conseils



Sylvain Carrière, ing.

NO.	DESCRIPTION DES TRAVAUX	QUANTITÉ	UNITÉ DE MESURE	x	PRIX UNITAIRE	=	MONTANT
A - RUE JOY (de la rue Sunny Side à la fin de la rue)							
1. TRAVAUX PRÉLIMINAIRES DE RUE							
1.1	Enlèvement du pavage existant	2 700	m car.	x	5,00 \$	=	13 500,00 \$
1.2	Déblai de matériaux de 2e classe jusqu'au niveau de l'infrastructure proposée incluant la préparation et la mise en forme de l'infrastructure	3 300	m car.	x	15,00 \$	=	49 500,00 \$
1.3	Sous-fondation en matériaux granulaires MG-112 ● 300 mm d'épaisseur	3 000	m car.	x	12,00 \$	=	36 000,00 \$
1.4	Fondation supérieure en pierre concassée MG-20 ● 300 mm d'épaisseur	3 300	m car.	x	17,00 \$	=	56 100,00 \$
1.5	Accotement en pierre concassée MG-20 ● 300 mm de largeur	800	m lin.	x	5,00 \$	=	4 000,00 \$
1.6	Excavation de ventre de bœuf, transport hors site, disposition et remplissage en pierre concassée	40	m cu.	x	40,00 \$	=	1 600,00 \$
1.7	Réfection de talus de fossé existant incluant terre et ensemencement	800	m lin.	x	15,00 \$	=	12 000,00 \$
1.8	Fourniture et pose d'abat-poussière liquide du type chlorure de calcium (taux 0,8 L/m car.)	2 200	litres	x	1,00 \$	=	2 200,00 \$
1.9	Membrane géotextile Type III	3 300	m car.	x	2,50 \$	=	8 250,00 \$
1.10	Signalisation de chantier		Forfaitaire			=	500,00 \$
1.11	Vidéo des lieux		Forfaitaire			=	500,00 \$
TOTAL (Preliminaires de rue):							184 150,00 \$
2. TRAVAUX DE PAVAGE							
2.1	Béton bitumineux ESG-14 (PG 58-34), couche de base ● 60 mm d'épaisseur	2 700	m car.	x	15,00 \$	=	40 500,00 \$
2.2	Ajustement des services municipaux	1	unité	x	500,00 \$	=	500,00 \$
2.3	Gazon en plaques incluant 150 mm de terre végétale	500	m car.	x	11,00 \$	=	5 500,00 \$

NO.	DESCRIPTION DES TRAVAUX	QUANTITÉ	UNITÉ DE MESURE	x	PRIX UNITAIRE	=	MONTANT
B - RUE POPLAR (du chemin des Anglais à la fin de la rue)							
1. TRAVAUX PRÉLIMINAIRES DE RUE							
1.1	Enlèvement du pavage existant	4 000	m car.	x	5,00 \$	=	20 000,00 \$
1.2	Déblai de matériaux de 2e classe jusqu'au niveau de l'infrastructure proposée incluant la préparation et la mise en forme de l'infrastructure	4 800	m car.	x	15,00 \$	=	72 000,00 \$
1.3	Excavation, transport et disposition dans un site approuvé de matériaux contaminés >C	200	m cu.	x	60,00 \$	=	12 000,00 \$
1.4	Sous-fondation en matériaux granulaires MG-112 ● 300 mm d'épaisseur	4 400	m car.	x	12,00 \$	=	52 800,00 \$
1.5	Fondation supérieure en pierre concassée MG-20 ● 300 mm d'épaisseur	4 800	m car.	x	17,00 \$	=	81 600,00 \$
1.6	Accotement en pierre concassée MG-20 ● 300 mm de largeur	1 300	m lin.	x	5,00 \$	=	6 500,00 \$
1.7	Excavation de ventre de bœuf, transport hors site, disposition et remplissage en pierre concassée	40	m cu.	x	40,00 \$	=	1 600,00 \$
1.8	Ponceau existant à enlever et à remplacer par PEHD-320 incluant empierrement aux extrémités ● 375 mm diam. incluant enrochement	12	m lin.	x	400,00 \$	=	4 800,00 \$
1.9	Réfection de talus de fossé existant incluant terre et ensemencement	1 200	m lin.	x	15,00 \$	=	18 000,00 \$
1.10	Fourniture et pose d'abat-poussière liquide du type chlorure de calcium (taux 0,8 L/m car.)	3 200	litres	x	1,00 \$	=	3 200,00 \$
1.11	Membrane géotextile Type III	4 800	m car.	x	2,50 \$	=	12 000,00 \$
1.12	Signalisation de chantier		Forfaitaire			=	500,00 \$
1.13	Vidéo des lieux		Forfaitaire			=	500,00 \$
TOTAL (Préliminaires de rue):							285 500,00 \$

NO.	DESCRIPTION DES TRAVAUX	QUANTITÉ	UNITÉ DE MESURE	x	PRIX UNITAIRE	=	MONTANT
C - RUE CÉDAR (de la rue Preston à la rue Devoyault)							
1. TRAVAUX PRÉLIMINAIRES DE RUE							
1.1	Enlèvement du pavage existant	3 900	m car.	x	5,00 \$	=	19 500,00 \$
1.2	Déblai de matériaux de 2e classe jusqu'au niveau de l'infrastructure proposée incluant la préparation et la mise en forme de l'infrastructure	4 500	m car.	x	15,00 \$	=	67 500,00 \$
1.3	Sous-fondation en matériaux granulaires MG-112 ● 300 mm d'épaisseur	4 200	m car.	x	12,00 \$	=	50 400,00 \$
1.4	Fondation supérieure en pierre concassée MG-20 ● 300 mm d'épaisseur	4 500	m car.	x	17,00 \$	=	76 500,00 \$
1.5	Accotement en pierre concassée MG-20 ● 300 mm de largeur	1 100	m lin.	x	5,00 \$	=	5 500,00 \$
1.6	Excavation de ventre de bœuf, transport hors site, disposition et remplissage en pierre concassée	40	m cu.	x	40,00 \$	=	1 600,00 \$
1.7	Ponceau existant à enlever et à remplacer par PEHD-320 incluant empierrement aux extrémités ● 450 mm diam. incluant mur de tête	15	m lin.	x	500,00 \$	=	7 500,00 \$
1.8	Réfection de talus de fossé existant incluant terre et ensemencement	1 100	m lin.	x	15,00 \$	=	16 500,00 \$
1.9	Fourniture et pose d'abat-poussière liquide du type chlorure de calcium (taux 0,8 L/m car.)	3 200	litres	x	1,00 \$	=	3 200,00 \$
1.10	Membrane géotextile Type III	4 500	m car.	x	2,50 \$	=	11 250,00 \$
1.11	Signalisation de chantier		Forfaitaire			=	500,00 \$
1.12	Vidéo des lieux		Forfaitaire			=	500,00 \$
TOTAL (Préliminaires de rue):							260 450,00 \$
2. TRAVAUX DE PAVAGE							
2.1	Béton bitumineux ESG-14 (PG 58-34), couche de base ● 60 mm d'épaisseur	3 900	m car.	x	15,00 \$	=	58 500,00 \$

NO.	DESCRIPTION DES TRAVAUX	QUANTITÉ	UNITÉ DE MESURE	x	PRIX UNITAIRE	=	MONTANT	
2.2	Ajustement des services municipaux	5	unités	x	500,00 \$	=	2 500,00 \$	
2.3	Gazon en plaques incluant 150 mm de terre végétale	500	m car.	x	11,00 \$	=	5 500,00 \$	
2.4	Réfection des entrées d'automobile privées							
a)	béton bitumineux	50	m car.	x	75,00 \$	=	3 750,00 \$	
b)	pierre concassée MG-20	40	m car.	x	30,00 \$	=	1 200,00 \$	
c)	pavé-uni	50	m car.	x	150,00 \$	=	7 500,00 \$	
2.5	Marquage de la chaussée		Forfaitaire			=	500,00 \$	
TOTAL (Pavage):								79 450,00 \$

NO.	DESCRIPTION DES TRAVAUX	QUANTITÉ	UNITÉ DE MESURE	x	PRIX UNITAIRE	=	MONTANT
D - AVENUE DE CHÂTEAUBRIANT (entre le boulevard Mascouche et la rue De Vigny)							
1. TRAVAUX PRÉLIMINAIRES DE RUE							
1.1	Enlèvement du pavage existant	6 000	m car.	x	5,00 \$	=	30 000,00 \$
1.2	Déblai de matériaux de 2e classe jusqu'au niveau de l'infrastructure proposée incluant la préparation et la mise en forme de l'infrastructure	6 600	m car.	x	15,00 \$	=	99 000,00 \$
1.3	Sous-fondation en matériaux granulaires MG-112 ● 600 mm d'épaisseur	6 300	m car.	x	12,00 \$	=	75 600,00 \$
1.4	Fondation supérieure en pierre concassée MG-20 ● 300 mm d'épaisseur	6 600	m car.	x	17,00 \$	=	112 200,00 \$
1.5	Accotement en pierre concassée MG-20 ● 300 mm de largeur	1 100	m lin.	x	5,00 \$	=	5 500,00 \$
1.6	Tête, cadre guideur et tampon de regard, de puisard, de chambre de vanne et de boîtier de vanne à enlever et à remplacer par tête, cadre guideur et tampon ajustables	17	unités	x	1 500,00 \$	=	25 500,00 \$
1.7	Excavation de ventre de bœuf, transport hors site, disposition et remplissage en pierre concassée	60	m cu.	x	40,00 \$	=	2 400,00 \$
1.8	Fourniture et pose d'abat-poussière liquide du type chlorure de calcium (taux 0,8 L/m car.)	4 800	litres	x	1,00 \$	=	4 800,00 \$
1.9	Membrane géotextile Type III	6 600	m car.	x	2,50 \$	=	16 500,00 \$
1.10	Réfection de talus de fossé existant incluant terre et ensemencement	600	m lin.	x	15,00 \$	=	9 000,00 \$
1.11	Piste cyclable (intersection boul. Mascouche)						
a)	Ponceau 525 mm diam. + perré	3	m lin.	x	600,00 \$	=	1 800,00 \$
b)	Fondation en pierre MG-20, 500 mm d'épaisseur	40	m car.	x	25,00 \$	=	1 000,00 \$
c)	Béton bitumineux EB-14 (PG 58-34), 50 mm d'épaisseur	40	m car.	x	15,00 \$	=	600,00 \$
d)	Remblai cl. B	50	m cu.	x	20,00 \$	=	1 000,00 \$
1.12	Signalisation de chantier		Forfaitaire			=	500,00 \$
1.13	Vidéo des lieux		Forfaitaire			=	500,00 \$
TOTAL (Préliminaires de rue):							385 900,00 \$

NO.	DESCRIPTION DES TRAVAUX	QUANTITÉ	UNITÉ DE MESURE	x	PRIX UNITAIRE	=	MONTANT	
2. TRAVAUX DE PAVAGE 1ière COUCHE								
2.1	Béton bitumineux ESG-14 (PG 58-34), couche de base ● 60 mm d'épaisseur	6 000	m car.	x	15,00 \$	=	90 000,00 \$	
2.2	Ajustement des services municipaux	23	unités	x	500,00 \$	=	11 500,00 \$	
2.3	Gazon en plaques incluant 150 mm de terre végétale	700	m car.	x	11,00 \$	=	7 700,00 \$	
2.4	Réfection des entrées d'automobile privées							
a)	béton bitumineux	100	m car.	x	75,00 \$	=	7 500,00 \$	
b)	pierre concassée MG-20	50	m car.	x	30,00 \$	=	1 500,00 \$	
TOTAL (Pavage 1ière couche):								118 200,00 \$
3. TRAVAUX DE PAVAGE 2E COUCHE								
3.1	Béton bitumineux ESG-10 (PG 58-34) incluant le bitume d'accrochage au taux de 0,15 L/m car. ● 40 mm d'épaisseur	6 000	m car.	x	12,00 \$	=	72 000,00 \$	
3.2	Marquage de la chaussée		Forfaitaire			=	500,00 \$	
TOTAL (Pavage 2e couche):								72 500,00 \$
4. TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE								
4.1	Enlever et transporter les potences et luminaires existants aux Travaux publics		Forfaitaire			=	1 000,00 \$	
4.2	Fournir et installer poteau de bois	8	unités	x	1 500,00 \$	=	12 000,00 \$	
4.3	Fournir et installer lampadaire sur poteau de bois	10	unités	x	1 500,00 \$	=	15 000,00 \$	
4.4	Filerie et raccordement	310	m lin.	x	6,00 \$	=	1 860,00 \$	
4.5	Branchement par Hydro-Québec	6	unités	x	500,00 \$	=	3 000,00 \$	
4.6	Fournir et installer pieu vissé incluant hydro-excavation pour la localisation	1	unité	x	3 500,00 \$	=	3 500,00 \$	
4.7	Fournir et installer lampadaire décoratif incluant système antivol et plaquette	1	unité	x	4 500,00 \$	=	4 500,00 \$	

NO.	DESCRIPTION DES TRAVAUX	QUANTITÉ	UNITÉ DE MESURE	x	PRIX UNITAIRE	=	MONTANT	
4.8	Tranchée:							
a)	Type B (PVC DR-35, 150 mm diam.)	10	m lin.	x	25,00 \$	=	250,00 \$	
b)	Type C	25	m lin.	x	25,00 \$	=	625,00 \$	
4.9	Conduit rigide	35	m lin.	x	12,00 \$	=	420,00 \$	
4.10	Émondage		Forfaitaire			=	500,00 \$	
TOTAL (Éclairage):								42 655,00 \$